

E 2300 Rom 1

*Der schweizerische Gesandte in Rom, G. B. Pioda,
an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements,
E. Welti*

B

Rome, 16 décembre 1876

Je viens de chez M. Depretis, Président du Conseil, avec lequel j'ai eu une conversation, entre autres choses, sur le projet d'alliance dont il est question dans mes rapports du 2 et du 12^c.¹ Il n'a pas hésité à me donner les déclarations les plus rassurantes. Après m'avoir dit qu'il n'avait aucune connaissance des négociations en question il ajouta: «Mais quel serait donc ce Gouvernement italien qui pourrait aider à détruire de ses propres mains ce boulevard où la Suisse monte la garde sur trente lieues et derrière lequel l'Italie se sent aussi sûre de toute attaque que si elle avait cent mille hommes sur cette frontière? Dites au Conseil fédéral que je ne vois aucunes Nations qui aient plus de raison d'être amies que la Suisse et l'Italie. Ceci est un intérêt permanent de la Nation et les changements de Ministère n'y peuvent rien changer.» Ce point de vue, que j'ai cherché de bien mettre en évidence en toute occasion, paraît être celui des classes influentes, et j'ai été flatté de l'entendre ce matin expliquer avec tant de clarté et de chaleur par le Président du Conseil. M. Depretis finit en me disant qu'il ferait insérer quelques lignes dans le «Diritto» pour couper court à toute induction malveillante.

1. Am 2. 12. 1876 hatte Pioda in einem Schreiben an Welti einen laut «Le Temps» am 10. 5. 1870 zwischen Frankreich, Italien und Österreich abgeschlossenen Defensivvertrag erwähnt, in welchem es heisse: [...] que la neutralité de la Suisse devrait être respectée, que toutefois, dans le cas où la Suisse aurait pris parti contre les trois puissances alliées, l'Italie aurait été autorisée à rectifier ses frontières du côté du Tessin. [...] (E 2300 Rom 1). Kern meinte in einem Schreiben an Welti vom 8. 12. 1876 allerdings: [...] je dois déclarer que plusieurs chefs de missions étrangères, et même des Ambassadeurs de Grandes Puissances qui devraient être au courant des événements secrets qui ont précédé la guerre franco-allemande, ne croient pas à l'existence d'un traité formel. Ils pensent qu'il a pu y avoir des pourparlers, des ouvertures, mais peu de chose d'autre. [...] (E 2300 Paris 29).